

Rapport de l'Organe d'Administration de la FBVL du 16 mars 2020

Présent : Jean-Yves Squifflet, Olivier Georis, Nathanael Majoros, Patrick Brison, Robin Lefevbre, Koen Michiels, Aron Michiels, Jean Solon (notules).

Excusé : William Sterckx.

Assemblée Générale 2021

Les dates suivantes sont possibles : 30/1/2021 et 6/2/2021.

Jean verra pour la salle avec préférence pour le 30/1.

Remboursement non-sélectionnés équipe nationale de parapente

Suite à une modification tardive des règles, l'organe décide de rembourser les tickets d'avion moins la partie remboursée pour annulation pour Rosanne et William après soumission des preuves de paiement.

Assurance FBVL

Une prolongation de la période d'assurance des assurances biplace pour des pilotes en formation biplace sont possibles après demande nominative auprès de l'assureur par Jean. Comme il ne s'agit que de quelques cas, il n'est pas nécessaire ni souhaitable de demander une adaptation du contrat.

Concernant la demande d'assurer des passagers en biplace sur des mini-voiles qui ne sont pas prévues pour cela, la réponse de l'assureur est négative. L'organe demande à Jean se s'informer si cette pratique est assurée chez la KNVvL.

L'avis que Jean propose de donner à l'assureur concernant un accident d'un membre est lue et approuvée. Jean l'enverra à l'assureur.

Beuraing

Une possibilité d'acheter le terrain d'atterrissage, sans deux parcelles à construire le long de la rue, se présente. La situation étant compliquée avec les baux à ferme qu'il y a dessus, tous les questions qu'on posera à un notaire, devront parvenir pour mercredi chez Jean, qui les soumettra à un membre qui est notaire (honoraire).

Jean contactera également Denis Lebrun pour voir ce qu'il y a lieu de faire sur place

Carnet de vol

Jean a demandé une offre pour l'impression et il s'avère qu'on pourra maintenir un prix de 5 € pour les membres commandant directement au secrétariat et 4 € pour les écoles s'ils achètent par boîtes entières. A priori on commanderait 1000 exemplaires, à Jean de voir quelle répartition NL/FR.

Fichiers Open Air

Jean a fait des essais et il validera du lundi au vendredi à 15 h les fichiers, il les mettra sur Google Agenda avec un commentaire éventuel.

BPO et Coronavirus

Le club des Potes en Ciel se demande s'il ne doit pas annuler le BPO pour 2020.

Il demande si le subside de 250 € pourra servir pour les frais qu'ils ont déjà entamés, hormis le FAI-sanctioning fee qui pourra être reporté à 2021 ou remboursé. L'organe approuve.

Table ronde des clubs

Koen et Patrick reprendront l'organisation de cette table ronde.

(Suite sur page suivante)

Rapport de l'Organe d'Administration de la FBVL du 16 mars 2020

Nouvelle glider areas

Olivier a assisté à une réunion avec le Vortex Club, il est devenu clair que ce club ne veut plus continuer à gérer les Glider Areas pour ce qui est des libéristes.

Olivier et Jean-Yves vont parler avec les différents interlocutaires pour reprendre la gestion. Pour cela il faudra activer les différents groupes de travail Enseignement, Sécurité et Espace Aérien, et table ronde des Clubs. On contactera également Bram Declercq qui s'était proposé pour aider.

Commission Sécurité et Espace Aérien

Patrick fait le compte-rendu de la réunion du CSEA.

Deux membres ont quitté la commission.

La commission estime qu'une liste de sites devrait être communiquée à la DGTA afin d'obtenir des zones de récréation aérienne à l'instar des 7-Meuses et ce pour nous protéger contre de nouvelles zones pour drones. Jean explique que pour ce site la FBVL avait obtenu une autorisation mais que ce n'est pas sûr qu'on en obtiendrait d'autres à ce jour. Jean-Yves contactera Toon Hylebos de la FBPM afin d'avoir un contact informel auprès de la DGTA avant de faire des démarches officielles.

Base de données d'accidents

Après une période de problèmes techniques, la base refonctionne et Jean valide des incidents quand ils sont rapportés. Jean demande aussi systématiquement de faire une déclaration sur le site FBVL quand une déclaration est faite à la FBVL et/ou notre assureur.

Jean enverra de l'information à Robin pour que celui-ci puisse aller voir dans la base, mais Jean n'a pas les droits d'admin.

Demande Ailes du Levant

Le club des Ailes du Levant demande de l'aide financière pour l'entretien des sites qu'ils gèrent. Trois propositions sont faites et Jean devra demander des éclaircissements sur la première proposition, les autres n'étant pas jugées possibles ou souhaitables.

Brevets

Robin Lefebvre obtient le brevet de Moniteur de parapente.

Rapporteur: Jean.